

RÈGLEMENT OFFICIEL : PROMOTION D'INCITATION À VISIONNER L'OVERWATCH LEAGUE

PRÉSENTATION : La Promotion d'Incitation à Visionner l'Overwatch League (la « Promotion ») comporte deux parties distinctes (tous les termes commençant par des majuscules sont définis ci-dessous) : une récompense d'un Jeton gratuit pour chaque carte suivie jusqu'à sa conclusion, plus une chance supplémentaire de gagner une Skin gratuite dans un tirage à la fin de chaque Match individuel pour chaque Match suivi jusqu'à sa conclusion. Les deux offres sont séparées. Vous pouvez profiter de l'une ou de l'autre, ou des deux. Le tirage de chaque Match est distinct. L'inscription pour participer au tirage d'un Match n'est pas valable pour le tirage d'un autre Match. Des détails supplémentaires sur ces deux offres distinctes sont présentés ci-dessous.

AUCUN ACHAT NI PAIEMENT DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT N'EST NÉCESSAIRE POUR PARTICIPER OU GAGNER À UN TIRAGE. UN ACHAT N'AUGMENTERA PAS VOS CHANCES DE GAGNER À UN TIRAGE. LES CHANCES DE GAGNER UNE SKIN À CHAQUE TIRAGE INDIVIDUEL DÉPENDENT DU NOMBRE D'INSCRIPTIONS ADMISSIBLES REÇUES POUR CE TIRAGE ET SONT FONCTION DU NOMBRE DE SPECTATEURS ADMISSIBLES À LA FIN DU MATCH PARTICULIER ASSOCIÉ À CE TIRAGE. VOUS NE SEREZ ADMISSIBLE À PARTICIPER À CETTE PROMOTION QUE SI VOUS ÊTES RÉSIDENT DE L'UN DES PAYS SPÉCIFIÉS À L'ARTICLE 3.

EN PARTICIPANT, VOUS ACCEPTEZ D'ÊTRE LIÉ PAR LE PRÉSENT RÈGLEMENT OFFICIEL, QUE VOUS DEVEZ LIRE ATTENTIVEMENT. LE PRÉSENT RÈGLEMENT EST COMPOSÉ DE LA PARTIE A (QUI S'APPLIQUE À TOUS LES PARTICIPANTS), DE LA PARTIE B (QUI S'APPLIQUE SEULEMENT AUX PARTICIPANTS RÉSIDENTS DES ÉTATS-UNIS ET DU CANADA) ET DE LA PARTIE C (QUI S'APPLIQUE À TOUS LES PARTICIPANTS NON-RÉSIDENTS DES ÉTATS-UNIS ET DU CANADA).

PARTIE A : CONDITIONS APPLICABLES À TOUS LES PARTICIPANTS

1. CO-SPONSORS : Les co-sponsors (ou promoteurs) de cette Promotion sont (ensemble, les « Sponsors »):

Twitch Interactive, Inc., 225 Bush Street, San Francisco, CA 94104
The Overwatch League, LLC, One Blizzard Way, Irvine, CA 92618 (pour les États-Unis et le Canada)
The Overwatch League, B.V., Stroombaan 16, 1181 VX, Amstelveen, Pays-Bas (pour tous les pays admissibles hormis les États-Unis et le Canada)

2. DURÉE ET DATE DE FIN DE LA PROMOTION : La Promotion débute avec le premier Match de l'Étape 2 de la saison 2018 de l'Overwatch League, le mercredi 21 février 2018 ou aux alentours de cette date, et se termine avec la conclusion du match final All-Star de l'Overwatch League le 12 août 2018 ou aux alentours de cette date (« Période de Promotion »). Chaque saison régulière de la ligue officielle de l'Overwatch League et chaque match All-Star (chacun, un « Match ») pendant la Période de Promotion constituera un événement promotionnel séparé et distinct en vertu du présent Règlement Officiel.

3. ADMISSIBILITÉ : La Promotion concernant les Jetons Cadeaux offerts après un Match décrits dans l'article 4.A ci-dessous est ouverte et proposée aux résidents légaux des pays suivants : Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Chili, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Mexique, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pologne, Russie, Arabie Saoudite, Corée du Sud, Espagne, Suède, Suisse, Taïwan, Thaïlande, Royaume-Uni et États-Unis. La Promotion concernant les Prix sous forme de Skins décrits and l'article 4.B ci-dessous est ouverte et proposée uniquement aux résidents légaux des pays suivants : Argentine, Canada, Chili, Danemark, France, Allemagne, Nouvelle-Zélande, Norvège, Arabie Saoudite, Corée du Sud, Espagne, Suède, Suisse, Taïwan, Royaume-Uni et États-Unis. Pour l'Argentine, cette promotion doit être considérée comme un règlement temporaire concernant l'octroi d'avantages (les Skins / Jetons) aux joueurs dûment enregistrés conformément au présent Règlement.

Pour être admissible à la Promotion, vous devez également avoir 13 ans ou plus au moment de l'inscription. Si vous êtes mineur (selon la législation de votre pays de résidence), vous devez obtenir la permission de votre parent ou tuteur pour participer à la Promotion. La Promotion est nulle là où elle est interdite ou restreinte par la loi. Les salariés, dirigeants et administrateurs des Sponsors, ainsi que leurs parents, sociétés affiliées et filiales, et leurs agences de publicité, de promotion ou de production, fournisseurs de prix, webmestres et fournisseurs web, revendeurs, fournisseurs et partenaires de production / distribution et chacun de leurs dirigeants, administrateurs, salariés, représentants et agents (collectivement, avec les Sponsors, les « Entités de Promotion ») et leurs personnes à charge, leur famille immédiate (conjoint et parent, enfant, frère et sœur et leurs conjoints respectifs, où qu'ils résident) et/ou les personnes habitant dans leur foyer, qu'elles leur soient ou non apparentées, ne sont pas admissibles à participer à cette Promotion.

En s'inscrivant, les participants acceptent le présent Règlement Officiel et les décisions des juges de la Promotion, qui sont définitives et contraignantes pour toutes les questions liées à cette Promotion, sauf si elles sont contestées conformément aux Articles 17 ou 19 (selon le cas).

Pour être éligible à participer à cette Promotion, vous devez avoir un compte en règle avec (1) Blizzard Entertainment et (2) soit Twitch soit MLG si vous visionnez sur l'une de ces deux plateformes, dans chaque cas en conformité avec l'ensemble des modalités applicables. Les comptes Twitch et MLG sont gratuits et peuvent être obtenus sur <http://link.twitch.tv/drops-blizzard-create> et <https://accounts.majorleaguegaming.com/account/links>. Les comptes Blizzard sont gratuits et peuvent être obtenus sur <https://us.battle.net/login/en/>.

4. COMMENT PARTICIPER : Les spectateurs des Matches sur les plateformes suivantes (chacun, une « Plateforme ») pourront participer à la partie 4A et/ou 4B de cette Promotion (comme indiqué ci-dessous) en suivant les étapes ci-dessous :

Spectateurs des Matches sur Twitch.tv ou sur l'appli de bureau Twitch (y compris l'appli mobile Twitch et les applis Twitch pour consoles de jeu et téléviseurs) :

1. [Créez](#) ou [connectez-vous](#) à votre compte Blizzard Battle.net.
2. [Associez](#) votre compte Twitch à votre compte Battle.net.
3. Visionnez le flux en direct d'un Match pendant la Période de Promotion.

Spectateurs sur MLG.com :

1. [Créez](#) ou [connectez-vous](#) à votre compte Blizzard Battle.net.
2. [Associez](#) votre compte MLG votre compte Battle.net.
3. Visionnez le flux en direct d'un Match pendant la Période de Promotion.

Spectateurs sur l'application Overwatch League et les clients de jeux Overwatchleague.com, Battle.net et Overwatch :

1. [Créez](#) ou [connectez-vous](#) à votre compte Blizzard sur www.overwatchleague.com, Battle.net ou dans le client du jeu Overwatch.
2. Visionnez le flux en direct d'un Match pendant la Période de Promotion.

Les conditions de participation ci-dessus (selon la plateforme d'observation) sont les « Conditions Initiales ». Notez que les utilisateurs de l'application MLG ne pourront pas participer.

A. **Jetons Cadeaux** - Tous les spectateurs qui satisfont aux Conditions Initiales et qui visionnent le flux en direct d'un Match à la fin du jeu sur une carte donnée dans un Match recevront 1 Jeton (tel que défini à l'Article 7) par carte concernée. Chaque Match est constitué de 4-5 cartes. Cet aspect de la Promotion ne fait intervenir aucun tirage ni autre élément de hasard.

B. Prix sous forme de Skins - Tous les spectateurs qui satisfont aux Conditions Initiales et qui visionnent en direct un Match à la conclusion de la dernière carte du Match seront inscrits à un tirage au sort aléatoire qui leur donnera une chance de gagner 1 Skin (telle que définie à l'Article 7) conformément à l'Article 5 ci-dessous.

Pendant la Période de Promotion, il y aura environ 66 Matches de la saison régulière, 15 à 25 Matches de séries éliminatoires (sous réserve des résultats de chaque ronde éliminatoire) et un nombre indéterminé de Matches All-Star. Pour obtenir le programme complet, visitez la page du calendrier du site web de l'Overwatch League [ici](#). Offre limitée à une (1) participation par compte Blizzard et compte Twitch par Match quelle que soit la méthode d'inscription (et toute personne détenant plus d'un compte Blizzard ou Twitch n'aura droit qu'à une (1) participation). Toute tentative par une personne d'obtenir plus que le nombre indiqué de bulletins d'inscription en utilisant plusieurs comptes, ou toute autre méthode y compris, sans limitation, un script, une macro ou tout autre moyen automatisé ou autre qui fausse le fonctionnement prévu de la Promotion, annulera tous les bulletins d'inscription de cette personne et entraînera sa disqualification.

Si un participant ne veut pas participer automatiquement à la Promotion, il peut, au choix : (1) se déconnecter de son compte Twitch, MLG ou Blizzard (selon le cas) avant la fin d'un Match en particulier ; (2) déconnecter son compte Twitch ou MLG (selon le cas) de son compte Blizzard s'il visionne sur une plateforme Twitch ou MLG ; ou (3) contacter le service client de Blizzard en demandant de ne pas participer au Programme d'Incitation à visionner l'Overwatch League, après quoi les Sponsors l'excluront de la possibilité de gagner à cette Promotion lors de futurs Matches.

5. TIRAGES POUR DES PRIX SOUS FORME DE SKINS : À la fin de chaque Match pendant la Période de Promotion, les gagnants potentiels des Prix sous forme de Skins seront tirés au hasard parmi les participants admissibles qui répondent aux critères énumérés à l'Article 4.B. Le tirage au sort sera effectué par les Sponsors ou leur représentant indépendant désigné. Les chances de gagner des Skins via le tirage au sort pour un Match donné dépendront du nombre de participants admissibles qui regarderont un flux en direct à la fin du Match concerné. Le nombre de gagnants aléatoires à chaque tirage sera déterminé selon la formule suivante : $2 * \text{SQRT}(N)$, où « N » est égal au nombre de participants admissibles (pour plus de clarté, le nombre de gagnants sera égal à 2 fois la racine carrée du nombre de participants admissibles visionnant un flux en direct à la fin du Match concerné). Les Sponsors se réservent le droit d'augmenter les chances de gagner pour des Matches particuliers ou à certains moments limités spécifiques pendant la Période de Promotion. Pour éviter toute ambiguïté, des Jetons Cadeaux seront attribués à tous les participants qualifiés répondant aux critères énumérés à l'Article 4.A et ne seront pas attribués dans le cadre de tirages aléatoires.

6. NOTIFICATION ET VÉRIFICATION DES CADEAUX OU DES PRIX : Dans les 48 heures suivant la conclusion de chaque Match concerné, et au choix des Sponsors (ou de leurs représentants) des participants et des gagnants admissibles, les événements suivants se produiront : (a) Des Jetons Cadeaux seront portés au crédit des comptes Blizzard des personnes qui auront gagné ces Jetons conformément à l'Article 4A ci-dessus, et (b) la possibilité de réclamer un Prix sous forme de Skin sera remise au compte Blizzard de chaque gagnant, sous réserve dans chaque cas du respect du présent Règlement Officiel. Les joueurs sur système Xbox One® ou PlayStation®4 doivent avoir un compte Xbox Live ou PlayStation®Network rattaché à leur compte Blizzard pour pouvoir échanger leurs Jetons. Une licence de jeu Overwatch en cours de validité est nécessaire pour échanger des Jetons dans le cadre du jeu Overwatch. Si vous avez un jeu Overwatch connecté à votre compte Blizzard (y compris en reliant votre compte Xbox Live ou PlayStation®Network comme détaillé ci-dessus), les Jetons apparaîtront dans votre compte Blizzard Overwatch sans que vous ayez rien à faire d'autre. Si vous ne le faites pas, les Jetons seront stockés pour vous jusqu'à ce que vous connectiez un jeu Overwatch à votre compte Blizzard jusqu'à la date d'expiration (comme détaillé à l'Article 7 ci-dessous). Vous serez avisé par courriel dans les 30 jours suivant un Match si vous êtes gagnant, et vous devrez remplir tous les formulaires ou autres documents fournis par le Sponsor (ou son représentant) afin de recevoir votre prix. Le non-respect du présent Règlement Officiel peut entraîner la disqualification, la perte du prix et, à la seule discrétion des Sponsors, la sélection d'un autre participant admissible pour le prix perdu conformément au présent Règlement Officiel, qui pourra être disqualifié de la même manière.

7. JETONS CADEAUX ET PRIX SOUS FORME DE SKINS :

Les Jetons Overwatch League sont des objets virtuels qui peuvent être échangés contre des objets virtuels liés à l'Overwatch League dans le jeu Overwatch (chacun étant un « Jeton »). Les Jetons n'ont aucune valeur de rachat en espèces, ne sont pas cessibles et ne peuvent être ni troqués ni échangés de quelque manière que ce soit. Les skins de l'Overwatch League sont des objets virtuels à utiliser pour s'amuser dans le cadre du jeu Overwatch (chacun étant une « Skin »). Les Skins ne modifient pas les performances d'un utilisateur dans le jeu, n'ont aucune valeur de rachat en espèces, ne sont pas cessibles et ne peuvent être ni troqués ni échangés de quelque manière que ce soit. À des fins de commodité uniquement, chaque Prix sous forme de Skin sera livré en portant au crédit du compte Blizzard du gagnant un nombre de Jetons suffisant pour lui permettre de choisir la Skin de son choix. Des Jetons Cadeaux et, le cas échéant, un nombre de Jetons suffisant pour échanger un Prix sous forme de Skin choisi par le participant, seront ajoutés directement aux comptes Blizzard du participant sans qu'aucune action supplémentaire ne soit requise de sa part (sous réserve du point 6 ci-dessus). L'utilisation de Jetons et de Skins est soumise à l'ensemble des modalités applicables à la licence de jeu Overwatch, y compris, sans limitation, le Contrat de Licence Utilisateur Final de Blizzard disponible [ici](#). Les Jetons (y compris ceux qui concernent les Prix sous forme de Skins) qui sont attribués, mais non « échangés » contre une partie Overwatch (y compris, sans limitation, en reliant un compte Xbox Live ou PlayStation®Network à votre compte Blizzard) avant le 31 décembre 2018 expireront et ne sera pas remplacés. Les jetons « échangés » contre une partie Overwatch sur une plateforme (par exemple, PC, Xbox® One ou Playstation® 4) ne seront plus disponibles pour être « échangés » sur un compte de jeu Overwatch sur une autre plateforme après 30 jours. Les participants sont seuls responsables de la remise aux autorités fiscales compétentes de toute taxe due dans le cadre de l'attribution de Jetons Cadeaux ou de Prix sous forme de Skins.

8. LISTE DES GAGNANTS : Pour obtenir la liste des gagnants de tous les Jetons de Prix gagnants, contactez le service client de Blizzard [ici](#), en spécifiant le nom du Match pour lequel vous souhaitez obtenir la Liste des Gagnants. Les demandes doivent être reçues au plus tard soixante (60) jours après la conclusion du Match concerné de la Promotion.

9. PUBLICITÉ : Sauf dans les cas où la législation en vigueur l'interdit, chaque gagnant de Prix sous forme de Skins accepte de participer à la publicité raisonnable qui pourrait être exigée par les Sponsors concernant la Promotion. Les Sponsors se réservent le droit de publier le nom, la photo et le pays de résidence de chaque gagnant sur leur liste de gagnants et leur site web.

10. RESPECT DE LA VIE PRIVÉE : Toutes les informations soumises aux Sponsors par les participants seront traitées conformément à la politique de confidentialité du participant de la Plateforme concernée utilisée pour visualiser le Match concerné et peuvent être partagées avec Blizzard Entertainment afin de réaliser cette Promotion. Les informations soumises par les participants seront partagées par les Sponsors avec Blizzard Entertainment et seront traitées et gérées de manière conforme à la Politique de Confidentialité de Blizzard Entertainment, dont une copie peut être trouvée sur <http://us.blizzard.com/en-us/company/about/privacy.html>. Les participants admissibles résidant à Taiwan doivent se référer à la Politique de Confidentialité de Blizzard Entertainment ici : <http://tw.blizzard.com/zh-tw/company/about/privacy.html>.

11. DROITS DES SPONSORS : Chacun des Sponsors se réserve le droit, à son entière discrétion, de:

- vérifier l'admissibilité de tout participant (y compris son âge et son lieu de résidence);
- disqualifier tout participant qui abuse ou altère le fonctionnement de la Promotion ou qui participe par des moyens frauduleux, ou dont les Sponsors pensent qu'il a agi en violation du présent Règlement Officiel; et
- disqualifier tout participant qui poste une publication ou un commentaire sur les canaux de réseaux sociaux des Sponsors en question ou de Blizzard et/ou les fonctionnalités interactives de ses sites web ou d'autres plateformes qui, de l'avis des Sponsors, sont déplacés, offensants ou choquants pour les autres participants, les fans du Sponsor ou qui visent directement le Sponsor ou qui sont contraires à la

législation en vigueur, ou un ou plusieurs Sponsors, ou qui sont contraires à la législation en vigueur ou aux conditions d'utilisation du revendeur ou du fournisseur des Sponsors (y compris les directives communautaires ou autres conditions régissant le comportement approprié) et de supprimer la publication ou le commentaire en question.

Les Sponsors se réservent le droit de prolonger, retirer, modifier ou suspendre la Promotion ou le présent Règlement Officiel à tout moment si des circonstances indépendantes de leur volonté (qui ne pouvaient être raisonnablement prévisibles au moment de cette Promotion et qui ne pouvaient pas être évitées par des moyens appropriés) rendent cela inévitable.

12. CONTACT: Si vous avez des questions concernant la promotion, veuillez contacter le service clientèle de Blizzard [ici](#).

PARTIE B : CONDITIONS APPLICABLES AUX PARTICIPANTS RÉSIDENTS DES ÉTATS-UNIS

Les conditions suivantes s'appliquent uniquement aux participants qui résident aux États-Unis et au Canada:

13. CONDITIONS DE PARTICIPATION : Les Participants acceptent que les Entités de Promotion n'assument aucune responsabilité et soient déchargées de toute responsabilité pour toute blessure, perte ou dommage de toute nature aux personnes, y compris le décès, ou les dommages matériels résultant en totalité ou en partie, directement ou indirectement, de l'acceptation, de la possession, de la mauvaise utilisation ou de l'utilisation des Jetons, ou de la participation à cette Promotion ou de toute activité liée à la Promotion, ou pour toute erreur d'impression, de production, typographique, humaine ou autre dans l'impression, l'offre ou l'annonce de tout Jeton ou de toute Peau.

14. LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ : Les Entités de Promotion ne sont pas responsables des inscriptions illisibles, perdues, en retard, endommagées, détruites, inexacts, retardées, incomplètes, insuffisamment affranchies, inintelligibles, non livrées, mal acheminées, brouillées ou volées^o; ou des réseaux, des satellites, des réseaux ou des lignes téléphoniques incomplets, inexacts, perdus, interrompus ou indisponibles, de la disponibilité ou de l'accessibilité des tours ou équipements cellulaires (y compris les combinés), des systèmes informatiques en ligne, des équipements informatiques, des logiciels, des virus ou bogues, des serveurs ou fournisseurs, ou d'autres connexions ; ou des problèmes de communication, d'ordinateur, de téléphone, de transmission cellulaire, de transmission par satellite ou par câble, de lignes ou d'autres défaillances techniques ; ou des transmissions troublées, brouillées, retardées ou mal acheminées, des dysfonctionnements, défaillances ou difficultés du matériel informatique ou des logiciels ; ou de toute autre erreur ou de tout autre problème de toute nature, qu'il s'agisse d'une erreur de typographie, d'impression, humaine, technique, mécanique, électronique, réseau ou autre, y compris, sans limitation, de toute erreur ou de tout problème pouvant survenir dans l'administration de la Promotion ; ou de la saisie incorrecte ou inexacte des informations de participation ou autres, ou l'impossibilité de capturer ces informations. Les personnes qui altèrent ou abusent de tout aspect de la Promotion ou du site web, tel que seuls les Sponsors pourront en décider, seront disqualifiées (et tous les bulletins d'inscription associés seront annulés), et les Sponsors se réservent le droit de mettre fin à l'admissibilité du participant, tant à prendre part à cette promotion qu'à toute autre proposée par les Sponsors. Les bulletins d'inscription générés par un robot, un programme, un script, une macro ou autre moyen automatisé ou par tout moyen qui fausse le processus de participation, seront disqualifiés. Les Entités de Promotion ne sont pas responsables des blessures ou dommages causés aux participants ou à l'ordinateur de toute autre personne liés à ou résultant de, la participation à cette Promotion ou du téléchargement de documents depuis un site web lié à la Promotion. Si une partie de la Promotion vient à être, du seul avis des Sponsors, compromise par des virus, des vers, des bogues, des interventions humaines non autorisées ou d'autres causes qui, du seul avis des Sponsors, corrompent ou entravent l'administration, la sécurité, l'impartialité ou la loyauté, ou la soumission des bulletins d'inscription, les Sponsors se réservent le droit, à leur seule discrétion, de suspendre ou de résilier la Promotion et, s'ils la résilient, de sélectionner au hasard les gagnants parmi l'ensemble des bulletins d'inscription admissibles non suspects reçus avant la prise de mesures ou autrement jugées justes et appropriées par les Sponsors. En cas de litige concernant

les bulletins d'inscription reçus de plusieurs utilisateurs ayant le même compte Blizzard, l'abonné autorisé du compte Blizzard au moment de l'inscription sera considéré comme le participant et devra se conformer au présent Règlement Officiel. L'abonné au compte autorisé est la personne physique à qui l'adresse courriel est attribuée par le Fournisseur d'Accès Internet (FAI), le fournisseur de services en ligne ou toute autre organisation responsable de l'attribution des adresses courriel associées au compte Blizzard.

15. EN AUCUN CAS, LES ENTITÉS DE PROMOTION NE POURRONT ÊTRE TENUES RESPONSABLES DES DOMMAGES OU PERTES DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, Y COMPRIS LES DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, ACCIDENTELS, CONSÉCUTIFS OU PUNITIFS DÉCOULANT DE VOTRE ACCÈS ET DE VOTRE UTILISATION DE TOUT SITE WEB OU DU TÉLÉCHARGEMENT DEPUIS ET/OU DU MATÉRIEL D'IMPRESSION TÉLÉCHARGÉ DEPUIS TOUT SITE WEB ASSOCIÉ À CETTE PROMOTION. SANS LIMITER CE QUI PRÉCÈDE, TOUT CE QUI FIGURE SUR LE SITE DE PROMOTION EST FOURNI « TEL QUEL », SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LA LIMITATION OU L'EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ POUR LES DOMMAGES INDIRECTS OU CONSÉCUTIFS OU L'EXCLUSION DE GARANTIES IMPLICITES, AUQUEL CAS, CERTAINES DES LIMITATIONS OU EXCLUSIONS CI-DESSUS PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER DANS VOTRE CAS. VÉRIFIEZ VOS LOIS LOCALES POUR TOUTE RESTRICTION OU LIMITATION CONCERNANT CES LIMITATIONS OU EXCLUSIONS.

16. ARBITRAGE : Tout litige relatif à la Promotion qui n'est pas résolu dans les trente (30) jours à compter de la réception d'un avis écrit par l'une ou l'autre partie de l'autre partie sera réglé par arbitrage définitif et contraignant devant un arbitre unique, sauf si le participant peut faire valoir des réclamations devant une juge de proximité si ces réclamations sont recevables. La demande d'arbitrage devra être faite dans un délai raisonnable après la survenance d'une réclamation, d'un litige, d'une violation ou de tout autre problème, et en aucun cas deux ans ou plus à compter du moment où la partie lésée a eu ou aurait dû avoir connaissance de la réclamation, du litige ou de la violation. L'arbitrage devra se dérouler conformément aux règles d'arbitrage commercial de l'American Arbitration Association (les « Règles de l'AAA »). L'arbitrage devra être confié à un seul arbitre expérimenté dans les questions en cause, choisi conformément aux Règles de l'AAA. L'arbitrage aura lieu à l'endroit de la région métropolitaine de Los Angeles, en Californie indiqué par l'arbitre (ou à tout autre endroit convenu entre les parties et l'arbitre), et se déroulera conformément aux Règles de l'AAA (indépendamment de toute disposition de choix de la loi figurant aux présentes) dans la mesure où cela n'est pas incompatible avec le présent Accord. Les parties n'auront droit à aucune instruction si ce n'est l'échange des documents pertinents et une déposition qui ne devra pas dépasser huit heures, sauf autorisation de l'arbitre ou des Règles de l'AAA. Cependant, les parties auront également le droit de déposer tout expert qui sera présenté pour témoigner à l'audience d'arbitrage. La décision de l'arbitre sera définitive et contraignante pour toute question soumise à l'arbitrage et remplacera toute autre action ou procédure de quelque nature que ce soit ; et, s'il y a lieu, tout jugement sur la décision de l'arbitre pourra être porté devant toute cour d'archives ayant juridiction sur l'objet ou sur la partie contre laquelle le jugement est exécuté. L'arbitre devra émettre un avis motivé à l'appui de sa sentence finale, et n'aura pas le pouvoir de rendre une décision qui n'est pas conforme ou qui est contraire à la loi de l'État du Delaware. L'arbitre n'aura pas non plus le pouvoir de prononcer des dommages-intérêts exemplaires, spéciaux ou punitifs, et n'aura pas non plus le pouvoir d'accorder des dommages accessoires ou indirects ou des dommages-intérêts pour manque à gagner. Les honoraires d'avocat raisonnables et les frais de la partie ou des parties gagnantes (tels que déterminés par l'arbitre) seront remboursés par l'autre partie ou les autres parties. Pour les résidents de l'État du New Jersey, les limitations énoncées ci-dessus sont inapplicables lorsque les frais d'avocat, les frais de justice ou d'autres dommages sont prescrits par la loi. Sauf si la loi l'exige, les parties conviennent de garder confidentiels l'existence et les détails de tout litige soumis à cette disposition, y compris les résultats de l'arbitrage. Ce qui précède n'est pas réputé interdire à une partie de divulguer des informations pertinentes à ses conseillers juridiques, financiers et autres dans le cadre d'un tel litige, tant que ces conseillers acceptent d'en assurer la confidentialité conformément à la présente disposition. Si pour quelque raison que ce soit, une demande est portée devant les tribunaux plutôt qu'en arbitrage, le participant et les Sponsors renoncent chacun à leur droit respectif à un procès devant jury.

17. CHOIX DE LA LOI : Sauf interdiction, chaque participant s'engage à ce qui suit : (1) l'ensemble des litiges, réclamations et causes d'action découlant de ou liés à cette Promotion ou à tout prix attribué seront résolus individuellement, sans recourir à aucune forme de recours collectif ; (2) l'ensemble des réclamations, jugements et sentences seront limités aux frais réels encourus et, en aucun cas, les participants n'auront le droit d'obtenir des honoraires d'avocat ou d'autres frais juridiques ; (3) aucun dommage punitif, accessoire, spécial, consécutif ou autre, y compris, sans s'y limiter, la perte de profits ne pourra être accordé (collectivement, les « Dommages Spéciaux ») ; et (4) le participant renonce par les présentes à tous les droits de réclamer des Dommages Spéciaux et à tous les droits de multiplier ou d'augmenter ces dommages. La loi de l'État du Delaware, sans référence aux règles de choix de la loi de l'État du Delaware, régit la Promotion et tous les aspects qui s'y rapportent.

PARTIE C : CONDITIONS APPLICABLES AUX NON-RÉSIDENTS DES ÉTATS-UNIS

Les conditions ci-dessous s'appliquent uniquement aux participants qui résident dans l'un des pays admissibles hors États-Unis énumérés à l'Article 3 :

18. RESPONSABILITÉ :

En participant à la Promotion, vous acceptez les caractéristiques et les limitations des supports utilisés, tels que les réseaux téléphoniques ou Internet et les risques et effets d'une interruption d'Internet, et plus généralement les risques inhérents à la communication via Internet, tels que la protection limitée des données, les logiciels malveillants et les virus. Il est de la responsabilité des Participants de prendre toutes les mesures prévisibles et raisonnables pour protéger leur ordinateur ou appareil mobile et son contenu. La participation au concours engage la seule responsabilité du participant et, sauf stipulation expresse du présent Règlement Officiel, les Sponsors ne seront pas responsables des problèmes ou des dysfonctionnements liés aux outils techniques, ordinateurs, lignes téléphoniques, systèmes de transmission, connexions Internet, qui pourraient empêcher le participant de participer à la Promotion ou d'accepter des Jetons ou des Skins conformément au présent Règlement Officiel. Le participant est seul responsable de l'utilisation et du contrôle de ses propres appareils et de sa boîte courriel.

La disposition suivante ne s'applique pas à vous si vous résidez en Allemagne. Si les Sponsors ne se conforment pas au présent Règlement Officiel, ils seront tenus responsables des pertes ou des dommages subis par suite de leur violation des présentes modalités ou de leur négligence, mais ils ne seront pas tenus responsables de pertes ou dommages imprévisibles. Une perte ou un dommage est prévisible s'il s'agit d'une conséquence évidente du manquement des Sponsors ou s'ils ont été envisagés par vous ou les Sponsors lors de votre participation à la Promotion. Les Sponsors ne seront pas responsables des dommages qui ne découlent pas directement d'un manquement de leur part à l'une de leurs obligations. Toute autre responsabilité en cas de dommages est exclue^o; cependant, il est possible que vous ayez des droits en vertu des lois de protection des consommateurs qui s'appliquent également. Le présent Règlement Officiel n'est pas destiné à limiter, modifier ou restreindre de quelque façon que ce soit vos droits en vertu des lois de protection des consommateurs. La disposition suivante s'applique à vous si vous résidez en Allemagne. Les Sponsors auront une responsabilité illimitée en cas de faute intentionnelle ou de négligence grave ainsi que d'existence d'une garantie qu'ils auraient accordée pour les dommages subis par les Participants dans le cadre de la Promotion. En cas de négligence légère, les Sponsors auront également une responsabilité illimitée en cas de décès, de dommage corporel ou de dégradation de la santé. En cas de violation par négligence légère des obligations contractuelles essentielles, la responsabilité du Sponsor sera limitée aux dommages matériels résultants et à la perte financière à concurrence du montant des dommages habituellement prévisibles. Une obligation essentielle est une obligation qui doit être satisfaite afin d'exécuter correctement l'organisation de la Promotion et sur la conformité à laquelle les présentes modalités s'appuient régulièrement et sont en droit de s'appuyer. Toute responsabilité supplémentaire pour dommages est exclue.

19. DROIT ET COMPÉTENCE TERRITORIALE : La Promotion et le présent Règlement Officiel, ainsi que tout litige ou réclamation découlant de ou en rapport avec ceux-ci, sont régis par la loi anglaise. En tant que consommateur, vous bénéficierez de toutes les dispositions obligatoires de la loi du pays dans lequel vous résidez. Rien dans les

présentes modalités, y compris la clause ci-dessus, n'affecte vos droits en tant que consommateur de vous fonder sur ces dispositions obligatoires de votre loi locale.

Tout litige ou toute réclamation découlant de, ou en relation avec la Promotion ou le présent Règlement Officiel sera soumis(e) à la compétence non exclusive des tribunaux d'Angleterre. Si vous êtes un consommateur résidant dans un autre pays, vous pouvez également saisir les tribunaux locaux.